

Les opérations d'assurance et de réassurance dans les pays en voie de développement : étude du secrétariat de la CNUCED

J.-François Outreville

Volume 55, numéro 4, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104600ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104600ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Outreville, J.-F. (1988). Les opérations d'assurance et de réassurance dans les pays en voie de développement : étude du secrétariat de la CNUCED. *Assurances*, 55(4), 557-561. <https://doi.org/10.7202/1104600ar>

Résumé de l'article

Every two years, the United Nations Conference on Commerce and Development publishes a study on recent events in the field of insurance and reinsurance in developing countries. This year, it has added a study of statistical data on insurance and reinsurance operations which is available on demand. Following is a summary of these statistical data.

Les opérations d'assurance et de réassurance dans les pays en voie de développement : étude du secrétariat de la CNUCED

par

J.-François Outreville

557

Every two years, the United Nations Conference on Commerce and Development publishes a study on recent events in the field of insurance and reinsurance in developing countries. This year, it has added a study of statistical data on insurance and reinsurance operations which is available on demand⁽¹⁾. Following is a summary of these statistical data.



Bien que les assurances revêtent une importance primordiale à l'échelle nationale et internationale, leur rôle dans le développement est moins facile à évaluer que celui d'autres activités plus concrètes. Comme les transports, les communications et les services bancaires, l'assurance est avant tout un service intermédiaire, en ce sens qu'elle ne constitue pas une fin en soi, mais qu'elle est liée à la production de biens et services dont elle est le complément.

À sa première session, en 1964, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement a reconnu l'importance du rôle de l'assurance dans le développement, ce qui est à porter à son crédit, et déclaré 'qu'un marché national d'assurance et de réassurance fondé sur une base rationnelle est un élément essentiel de la croissance économique'. La part des pays en voie de développement, dans le volume total des primes (affaires directes), est passée d'environ 4% en 1970 à 5,7% en 1980.

Aujourd'hui, dans la plupart de ces pays, l'assurance est surtout l'affaire de compagnies locales et, bien souvent, elle est un monopole d'État. Il n'en demeure pas moins que de nombreux risques

⁽¹⁾ *Statistical Survey on Insurance and Reinsurance Operations in Developing Countries*, TD/B/C.3/220, UNCTAD, Geneva 1987 (disponible également en français et en espagnol).

sont assurés à l'étranger, mais il est difficile d'en évaluer la proportion exacte.

558

L'enquête statistique sur les opérations d'assurance et de réassurance dans les pays en voie de développement, publiée par la CNUCED en 1987, regroupe des informations chiffrées sur 67 pays pour les années 1983 ou 1984, selon le pays. La structure du marché de l'assurance par branches d'affaires (tableau 1) montre à l'évidence que la part moyenne de l'assurance-vie, dans le total des affaires, est nettement moins importante dans les pays en voie de développement que dans les autres. Dans huit pays, l'assurance-vie est totalement absente. D'autre part, dans un grand nombre d'autres, plus de la moitié du portefeuille total, pour les branches autres que l'assurance-vie, est constituée par un seul type d'assurance (le plus souvent l'assurance automobile).

Tableau 1
Structure de l'assurance, par branche
(Nombre de pays)

Branche	Plus de 50%	Entre 30% et 50%	Entre 0,1% et 29%	0%	Nombre total de pays
Assurance-vie	7	11	41	8	67
Assurance automobile	7	34	22	0	63
Assurance incendie	2	19	44	0	65
Assurance transports	3	11	50	0	64

Importance de l'assurance dans l'économie

Pour évaluer l'importance de l'assurance dans l'économie, on peut prendre en considération le pourcentage des primes par rapport au produit intérieur brut, valeur qui échappe à l'influence des facteurs monétaires

- d'où son intérêt. Signalons que, pour les États-Unis, le Canada et les pays d'Europe occidentale, ce pourcentage était en moyenne de 4,5% en 1984, contre 1,6% en 1983-84 pour

les 67 pays en voie de développement considérés. Le tableau 2 montre que le rapport des primes totales au PIB est supérieur à 2% dans 17 pays et inférieur à 1% dans 22 autres. Il ne semble pas que certaines régions aient sur d'autres un avantage.

Tableau 2

Répartition des 67 pays en voie de développement examinés
d'après le rapport des primes au PIB
(assurance-vie et autres branches)

559

Région	2% du PIB et plus	1% à 1.9% du PIB	0.5% à 0.9% du PIB	Moins de 0.5% du PIB	Total
Amérique Centrale	3	3	4	0	10
Amérique du Sud	2	2	5	1	10
Afrique du Nord	0	2	1	0	3
Afrique Noire	4	7	5	6	22
Europe et Méditerranée	1	2	0	0	3
Moyen-Orient	0	2	2	1	5
Pays de l'ASEAN	1	1	2	1	5
Autres pays d'Asie et du Pacific	0	3	1	5	9
Total	11	22	20	14	67

Dans la plupart des pays en voie de développement, la demande non seulement est insuffisante, mais encore porte surtout sur des assurances peu coûteuses, comme l'assurance automobile, et l'assurance de gros risques, comme l'assurance-aviation, d'où le déséquilibre du portefeuille des compagnies. Les assureurs de ces pays doivent donc faire largement appel aux services internationaux de réassurance (y compris ceux de compagnies de réassurance établies dans le Tiers-Monde). La dépendance à l'égard des assureurs étrangers a nettement diminué, mais, en revanche, la dépendance à l'égard des réassureurs étrangers s'est accrue.

Comme le montre le tableau 3, la grande majorité des pays en voie de développement sont des *importateurs nets*, de services de

réassurance. Le taux global de réassurance 1 – primes nettes sur primes brutes, qui permet de mesurer la dépendance du marché national de l'assurance à l'égard du marché international de la réassurance (lequel comprend les compagnies de réassurance établies dans les pays en voie de développement), est supérieur à 50% pour 19 pays et varie entre 30% et 50% pour 24 autres. L'analyse de la situation par branche confirme cette dépendance. Pour l'assurance transports (aviation, transports maritimes et navigation intérieure), presque tous les pays en voie de développement sont lourdement tributaires du marché international de la réassurance ; pour l'assurance automobile, cependant, on conclut généralement des contrats de réassurance de l'excédent de sinistres, ce qui signifie que les pays, dans leur grande majorité, doivent continuer à assumer une bonne part des risques.

560

Tableau 3

**Dépendance des pays en voie de développement à l'égard
des compagnies de réassurance étrangères
(nombre de pays)**

Taux de réassurance Branche d'assurance	50% ou plus	Entre 30% et 49%	Entre 10% et 29%	Moins de 10%	Nombre total de pays
Total	19	24	16	5	64
Automobile	2	2	22	33	59
Incendie	36	12	8	3	59
Transports	42	13	4	1	60

Les efforts faits pour augmenter les encaissements de primes, diversifier et disperser les opérations d'assurance et, d'une manière générale, asseoir la capacité de prise en charge des risques dans les pays en voie de développement sur des bases plus solides, ont souvent été déjoués par un certain nombre de facteurs négatifs et, surtout et avant tout, par les problèmes de balance des paiements et de dette extérieure, le marasme des prix à l'exportation et la récession économique, auxquels de nombreux pays en voie de développement ont dû faire face et qui ont provoqué un fléchissement des investisse-

ments, une réduction des importations et une baisse des niveaux de vie. Tous ces facteurs ont eu un effet important sur la demande d'assurance et sur le volume des primes traitées sur les marchés en question.

D'autres facteurs ont également joué un rôle négatif. C'est ainsi que s'est manifestée une tendance croissante à assurer de nombreux risques situés dans les pays en voie de développement sur d'autres marchés, ce qui a privé parfois les marchés locaux d'un montant substantiel de primes. L'assouplissement des conditions d'admission de compagnies nouvelles ou de participation du secteur privé aux activités d'assurance s'est manifesté dans plusieurs pays en voie de développement. L'idée de liberté des opérations internationales de services, y compris d'assurance, lancée par les marchés internationaux de l'assurance et de la réassurance, et l'insistance avec laquelle ils demandent que les gouvernements fassent figurer cette question à l'ordre du jour de la prochaine série de négociations commerciales multilatérales, ont probablement joué un rôle important dans cette politique nouvelle.

561

La période considérée n'a pas été très favorable, pour ce qui est de l'échange d'opérations d'assurance et de réassurance entre les pays en voie de développement. Dans certaines régions, le volume de ces transactions à prix constants, qui était déjà faible, a en fait diminué en 1984-85. L'analyse des obstacles qui empêchent une coopération plus étroite dans ce domaine semble présenter un grand intérêt dans la situation actuelle. Elle présente des avantages potentiels qui pourraient découler de cette coopération et des mesures d'encouragement juridiques, économiques et institutionnelles qui devraient être prises à cette fin.